



LE POINT SUR LES INONDATIONS

UN ÉVÉNEMENT EXCEPTIONNEL

Ce mardi 7 juin 2016, en milieu d'après-midi les éléments naturels se sont déchaînés sur notre commune de Flines-les-Râches avec une intensité jamais atteinte. Sous des coups de tonnerre impressionnants, des bourrasques de vents de plus de 100 km/h projetaient des pluies diluviennes dans les rues. La brutalité du phénomène a surpris les habitants. Leur surprise s'est rapidement transformée en inquiétude lorsque les rues et les trottoirs se sont trouvés recouverts de grêle alors que les quartiers les plus bas étaient déjà noyés, parfois sous un mètre d'eau.

LE DÉROULEMENT DES OPÉRATIONS

Dès l'origine du phénomène, Madame le Maire, Annie Goupil, et le lieutenant Ennude coordonnaient respectivement les interventions des services techniques municipaux et celles des pompiers du SDIS.

Plus de 40 Flinois ont appelé le 18, essentiellement pour des inondations (rez-de-chaussée, caves, sous-sol) mais il faut citer les cas de deux personnes tombées et aspirées dans des bouches d'égouts, heureusement saines et sauvées. Un seul appel concernait des chutes de tuiles sur un trottoir. Les pompiers sont intervenus immédiatement.

Simultanément, Madame le Maire constituait avec ses adjoints et conseillers délégués une « cellule de crise » chargée de contacter les personnes âgées et dépendantes pour s'assurer de leur sécurité. Ce qui nécessita environ 200 appels téléphoniques.

Tard dans la nuit, la « journée » se terminait pour les personnels communaux et les pompiers.



La rue du Hem



La rue au bois



La rue Jean Chemin



La rue Dulieu

Pourquoi une telle inondation ?

Les tronçons les plus bas des rues de Flines ont naturellement recueilli les eaux de pluie qui descendaient des points plus élevés. Ainsi, la rue du Hem, la rue Delhaye face au couvent, une partie de la rue du Cattelot, ou encore la rue Gabriel Péri et la rue Dupire se trouvèrent rapidement inondées. Puis les égouts vinrent renforcer le phénomène avec le débit quasiment sous pression des eaux ajoutées en amont dans leur réseau. A ce stade le niveau monte de façon spectaculaire car les apports sont beaucoup plus importants que les évacuations.

Face à l'abondance exceptionnelle des précipitations sur un laps de temps très court (moins d'une heure), le réseau s'est trouvé rapidement saturé. Le peu de pente naturelle vers la Scarpe et la suppression des fossés par leurs propriétaires ont ralenti l'évacuation des eaux.

Bien que les zones inondées aient rapidement décrû dès la fin des pluies, de nombreuses habitations ont été sinistrées.

Madame le Maire a demandé la reconnaissance de catastrophe naturelle pour la commune auprès des services de la Préfecture.

A l'heure où nous imprimons, la décision préfectorale n'est pas encore communiquée.

Quels sont les risques ?

Si les dégâts aux maisons, aux meubles, aux équipements ménagers sont largement connus, les inondations posent un redoutable piège à ceux qui se déplacent à pied dans les rues submergées.

Sous la pression des eaux à l'intérieur des conduites d'égout, les lourdes plaques des bouches d'égouts se soulèvent et se déplacent laissant un trou béant dans la chaussée ou dans le trottoir, invisible sous la surface de l'eau. Pendant la décrue ces bouches aspirent l'eau avec une force suffisante pour entraîner un adulte, alors qu'en serait-il pour un enfant ?



Le risque vital est réel. Les pompiers signalent qu'au cours de la journée du 9 juin pas moins de deux Flinois ont échappé au drame en tendant les bras horizontalement pour s'appuyer sur les bords de la bouche d'égout dans laquelle ils avaient chuté.

Si ce phénomène devait se reproduire :

Conjointement à votre déclaration d'assurance, transmettez en Mairie la liste des dégâts ainsi que des photos pour un éventuel dossier en Préfecture.

